

Objectif de l'opération

L'opération Pilat Propre initiée par le Parc du Pilat vise à sensibiliser le public jeune et moins jeune au problème des déchets dans la nature : la pollution et ses risques sanitaires.

Principe de l'opération

Le Parc propose aux communes du Pilat d'organiser des chantiers de ramassage des ordures qui souillent la nature. La Communauté de Communes de la Région de Condrieu complète le dispositif en assurant l'évacuation des déchets et en proposant des animations. Les communes peuvent ainsi se saisir de cette opération pour faire le lien avec d'autres projets qu'elles portent.

Le public

Ces chantiers peuvent s'adresser aux classes en partenariat avec les écoles des communes. Ils peuvent aussi s'adresser aux associations et à leurs membres, aux habitants, ... La période recommandée s'étend sur une semaine pour l'ouvrir aux centres de loisirs....

Le matériel

Le Parc fournit, suivant la demande des communes, des gants (tailles enfant et adulte) et des sacs poubelle (afin d'éviter tout gaspillage, nous vous suggérons 1 sac pour 5 personnes).

Les communes se chargent d'éliminer les déchets ramassés par leurs filières habituelles. Pour cela, elles doivent contacter leur communauté de communes. Si possible, le verre doit être séparé des autres déchets lors de la collecte afin de l'éliminer dans les containers prévus à cet usage.

Dates

Si habituellement le Parc du Pilat invitait les communes à organiser leur chantier autour du premier week-end du printemps, cette recommandation ne sera pas de mise en 2021. En effet, pour s'adapter au contexte sanitaire, les communes sont libres de choisir le moment qui leur conviendra le mieux. Le Parc adaptera sa communication en conséquence.

Communication

Pour faire connaître les chantiers organisés à destination du grand public, le Parc les présentera sur son site internet. Pour cela, vous pouvez vous servir de la fiche ci-jointe, nous mettrons ces informations en ligne dès réception (Attention ! Cette communication ne concerne que les chantiers ouverts au public).

Sécurité

Pour éviter tout accident lors de ces chantiers, un certain nombre de précautions sont nécessaires :

- ✓ La première réside dans le choix des chantiers : éviter les sites trop escarpés, les routes passantes, les lieux où l'on trouve habituellement des déchets particulièrement dangereux (comme les seringues).
- ✓ La seconde consiste à transmettre des consignes précises aux participants et plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'enfants (cf. recommandations pour le ramassage). Les chantiers Pilat propre sont l'occasion d'une éducation des participants.
- ✓ Il convient également de vérifier que la commune possède bien une assurance pour l'organisation des manifestations.
- ✓ Plus particulièrement pour les chantiers scolaires, il convient de respecter les différentes circulaires de l'Education Nationale concernant les sorties de l'école et notamment de prévoir un encadrement suffisant. Les chantiers avec les scolaires ne peuvent pas s'organiser sans un partenariat étroit avec les instituteurs.



PILAT PROPRE



RECOMMANDATIONS POUR LE RAMASSAGE

CONSIGNES A DONNER AUX ENFANTS :

- Le nettoyage doit se faire dans le calme pour éviter de se blesser, en tombant par exemple.
- Si un enfant trouve un objet qui semble dangereux, comme du verre cassé, une seringue ou un bidon de produit chimique, il doit appeler un accompagnateur avant d'y toucher.
- Rester prudent et attentif par rapport aux voitures sur les routes et les parkings.

ON RAMASSE :

- Les papiers
- Les plastiques (sacs, bouteilles...)
- Les capsules, les mégots, les bâtons de sucettes...
- Le verre (pots, bouteilles...)
- Les objets qui ne sont pas à leur place (planches de bois, objets divers abandonnés ...)

ON NE RAMASSE PAS sans avoir prévenu l'accompagnateur :

- Le verre cassé
- Le fer coupant ou rouillé
- Les seringues (attention aux aiguilles une fois dans le sac poubelle)
 - ☞ Faire un sac spécial porté par un adulte.

LE TRI :

- Le verre peut facilement être ramassé de façon séparée pour être évacué dans les conteneurs d'apport volontaire.
- La ferraille peut aussi être apportée en déchetterie lorsqu'elle représente de gros volumes.

L'opération Pilat Propre doit aussi être l'occasion de transmettre un message de pédagogie, de prévention et de sécurité quant aux objets que l'on trouve dans la nature.